



Trop perçu par assurance - délais de remboursement 15 jours

Par **JackLoon**, le **25/08/2010** à **22:17**

Bonjour,

J'ai eu un dégat des eaux chez moi suite à une fuite chez le voisin.

L'expert m'avait dit que j'allais être dédommagée car il y a eu plusieurs dégats suite à ce même voisin et que les derniers travaux avaient été très mal faits.

J'ai reçu un chèque de pres de 600 euros de la part de l'assurance et une entreprise est venue faire les travaux (payée par l'assurance).

Maintenant l'assurance me réclame le remboursement des 600 euros sous 15 jours sinon elle fera appel à un huissier.

Existe t'il un recours ?

Puis je demander un délais de paiement ? (car 600 euros représentent + d'1/3 de mon salaire mensuel)

Merci de votre aide.